



RCS : SAINTES

Code greffe : 1708

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SAINTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00389

Numéro SIREN : 508 510 831

Nom ou dénomination : AMB AUDIT ET CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 09/05/2017 sous le numéro de dépôt 1386

AMB AUDIT ET CONSEIL
36 BD Guillet Maillet
17100 SAINTES

Nos références : YMY

SAINTES, le 15 Mai 2017

Certificat de dépôt des comptes annuels

Numéro d'identification : 508 510 831
Numéro de gestion : 2008 B 00389

Forme juridique : Société par actions simplifiée
Dénomination : AMB AUDIT ET CONSEIL
Adresse : 36, BD Guillet Maillet

17100 Saintes

Nous soussigné, Greffier du Tribunal de Commerce de SAINTES, certifions avoir reçu en dépôt les comptes annuels de la société susvisée :

Numéro du dépôt : 1386
Date du dépôt : 09/05/2017

Exercice clôturé le : 30/09/2015
Type de comptes : Comptes sociaux

Le présent dépôt donnera lieu à l'insertion d'un avis au B.O.D.A.C.C.

Le Greffier,



- 9 MAI 2017

Déposé le
N° RCS 83389
N° de dépôt 1886

AMB AUDIT et CONSEILS

SAS au capital de 157 266.00 euros

Siège social : 36 Boulevard Guillet Maillet 17100 SAINTES

RCS n°508510831- RCS 508510831 RCS Saintes

*Certifié conforme
à l'original*

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2015

Chers Associés,

L'assemblée générale ordinaire doit se réunir afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2015 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi en vigueur et ce, quinze jours avant la date de l'assemblée. Ces derniers ont également été tenus à votre disposition, au siège social, à savoir:

- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe
- le texte des résolutions

Il est précisé que les comptes annuels de la société ont été établis selon la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 45 665.39 Euros, après déduction des amortissements et provisions réglementaires.

I - RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Situation de la société au cours de l'exercice écoulé

Le montant du chiffre d'affaires au cours de cet exercice s'est élevé à 667 455.44 Euros hors taxes contre 624 848.11 Euros hors taxes pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 42 607.33 Euros ou de 6.82%.

Les produits d'exploitation au cours de cet exercice sont de 685 767.05 Euros contre 631 131.77 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 54 635.28 Euros ou de 8.66%.

Les charges d'exploitation au cours de cet exercice sont de 635 781.54 Euros contre 578 814.46 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 56 967.08 Euros ou de 9.84%.

Les charges financières au cours de cet exercice sont de 172.28 Euros contre 0.00 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 172.28 Euros.

Les produits exceptionnels au cours de cet exercice sont de 1 144.33 Euros contre 100.00 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 1 044.33 Euros.

Les charges exceptionnelles au cours de cet exercice sont de 50.17 Euros contre 14.00 Euros

l'exercice précédent, soit une augmentation de 36.17 Euros.

A la clôture de cet exercice :

- Les créances sont de 329 043.47 Euros contre 303 662.79 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 25 380.68 Euros ou de 8.36%.
- Les liquidités sont de 52 123.05 Euros contre 52 191.71 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 68.66 Euros ou de -0.13%.
- Les valeurs mobilières de placement sont de 140 864.85 Euros contre 140 864.85 Euros l'exercice précédent, soit aucune variation sur ce poste.

Pour cet exercice :

- Les variations de stocks de matières premières sont de 0.00 Euros contre -18.10 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 18.10 Euros ou de 100%.
- Les autres achats et charges externes sont de 265 949.04 Euros contre 278 316.24 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 12 367.20 Euros ou de -4.44%.
- Les impôts, taxes et versements assimilés sont de 16 781.04 Euros contre 5 610.83 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 11 170.21 Euros .
- Les salaires et traitements sont de 213 444.00 Euros contre 190 587.67 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 22 856.33 Euros ou de 11.99%.
- Les charges sociales sont de 95 136.81 Euros contre 78 771.76 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 16 365.05 Euros ou de 20.78%.
- Les dotations aux amortissements sont de 4 118.66 Euros contre 4 161.00 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 42.34 Euros ou de -1.02%.
- Les dotations aux provisions sont de 14 805.62 Euros contre 18 102.40 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 3 296.78 Euros ou de -18.21%.
- Les autres charges sont de 25 546.37 Euros contre 3 282.66 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 22 263.71 Euros .
- Le résultat bénéficiaire de l'exercice arrêté au 30 septembre 2015 est de 45 665.39 Euros.
- L'effectif est de 8 salariés.

Les investissements réalisés au cours de l'exercice ont été les suivants :

- Matériel de bureau et informatique : 2 009.84 Euros

Evénements survenus au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice la société a changé de dénomination sociale: **AMB Audit et Conseil**

Dépenses affectées en recherche et développement

Néant

Evénements survenus après la clôture de l'exercice

Néant

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Les perspectives sur l'exercice suivant sont de poursuivre le développement dans les proportions de

l'exercice
précédent et de maîtriser les charges ..

Conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce

Un rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce, est établi ce jour.

II - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 45 665.39 Euros formant un résultat affectable de 45 665.39 Euros, il est proposé de procéder aux affectations suivantes :

- A la dotation à la réserve légale, soit 2 283.27 Euros ;
- A la distribution d'un dividende global de 42 000.00 Euros, soit 0.27 Euros par part sociale. Ce dividende devrait être payé au siège social à partir du 28/01/2016.
- Au report à nouveau pour 1 382.12 Euros ;

Les droits bruts de chaque associé avant retenue à la source relative aux prélèvements sociaux prévus à l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale et à l'article 117 Quater du code général des impôts sont les suivants :

Compte tenu de ces éléments, les droits nets sont les suivants :

- Madame BASTON ISABEL : 0.27 Euros.
- CILAB AUDIT ET CONSEIL : 20 999.73 Euros.
- Monsieur MECHIN Jean-Luc : 0.27 Euros.
- JLM AUDIT : 20 999.73 Euros.

Dividendes versés ou non au titre des trois exercices précédents

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, au cours des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

- Clôture au 30/09/2014 : 42 000.00€
- Clôture au 30/09/2013 : 91 214.28€
- Clôture au 30/09/2012 : NEANT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Il est espéré que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la gérance pour l'exercice écoulé.

Fait à SAINTES
Le 28/01/2016

La Gérance.

AMB AUDIT et CONSEILS

SAS au capital de 157 266.00 euros

Siège social : 36 Boulevard Guillet Maillet 17100 SAINTES

RCS n°508510831- RCS 508510831 RCS Saintes

*Certifié conforme
à l'original*

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE PROCES-VERBAL DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2015

Le 31 mars 2016, les associés de la société AMB AUDIT et CONSEILS se sont réunis en assemblée générale ordinaire à 36 Boulevard Guillet Maillet 17100 SAINTES à 18 h 00, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par Jean Luc Méchin.

Le Président constate que :

Sont présents :

- Madame BASTON ISABEL, propriétaire de 1 part, représentant 1 voix
- CILAB AUDIT ET CONSEIL, propriétaire de 78 632 parts, représentant 78 632 voix
- Monsieur MECHIN Jean-Luc, propriétaire de 1 part, représentant 1 voix
- JLM AUDIT, propriétaire de 78 632 parts, représentant 78 632 voix

Soit au total 4 associé(s) présent(s), totalisant 157266 parts sur les 157266 composant le capital social.

Le Président de l'assemblée a désigné MME BASTON ISABEL comme secrétaire de séance.

Le commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée :

- Les récépissés des lettres recommandées de convocation.
- La feuille de présence.
- Le rapport de gestion.
- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).
- L'annexe comptable
- Le texte des résolutions soumises à l'assemblée.
- Rapports du Commissaire aux Co.

Le Président rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la gérance de l'exercice clos au 30

septembre 2015.

- Affectation du résultat.
- Approbation des conventions relevant de l'article L223-19 du code de commerce.

Puis lecture est donnée du rapport de la gérance.

La discussion est ouverte.

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Résolution N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la gérance de l'exercice clos au 30 septembre 2015

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de gestion approuve ce dernier, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2015 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 45 665.39 Euros.

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 45 665.39 Euros formant un résultat affectable de 45 665.39 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- A la réserve légale, soit 2 283.27 Euros ;
- A la distribution d'un dividende global de 42 000.00 Euros, soit 0.27 Euros par part sociale. Ce dividende sera payé au siège social à partir du 28/01/2016.
- Au report à nouveau pour 1 382.12 Euros;

Sur ce dividende, et pour les associés personnes physiques, il sera retenu à la source le montant des prélèvements sociaux, notamment la CSG, qui sera reversé par la société au Trésor Public.

Il sera également retenu le prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21% pour tous les associés qui n'ont pas formulé de demande de dispense avant le 30 novembre 2015. Ce prélèvement sera, lui aussi, reversé par la société au Trésor Public.

Une copie de la déclaration fiscale se rapportant à ces prélèvements sera fournie à chacun des associés concernés.

Les droits bruts de chaque associé avant retenue à la source relative aux prélèvements sociaux prévus à l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale et à l'article 117 Quater du code général des impôts sont les suivants :

Compte tenu de ces éléments, les droits nets sont les suivants :

- Madame BASTON ISABEL : 0.27 Euros.
- CILAB AUDIT ET CONSEIL : 20 999.73 Euros.
- Monsieur MECHIN Jean-Luc : 0.27 Euros.
- JLM AUDIT : 20 999.73 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, au cours des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

- Clôture au 30/09/2014 : 42 000.00 €
- Clôture au 30/09/2013 : 91 214.28 €
- Clôture au 30/09/2012 : NEANT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 3 - Approbation des conventions relevant de l'article L223-19 du code de commerce

- L'assemblée générale approuve la convention visée à l'article L223-19 du code de commerce, conclue entre JLM Audit et Conseil et la société, et mentionnée dans le rapport spécial établi à cet effet.

- .

Cette convention est rejetée, la majorité requise étant la majorité spéciale, l'associé concerné n'a pas pris part au vote.

-- L'assemblée générale approuve la convention visée à l'article L223-19 du code de commerce, conclue entre CILAB Audit et Conseil et la société, et mentionnée dans le rapport spécial établi à cet effet.

- .

Cette convention est rejetée, la majorité requise étant la majorité spéciale, l'associé concerné

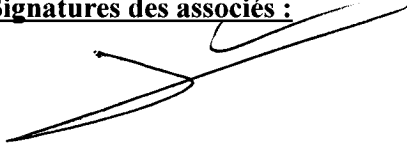
n'a pas pris part au vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 19 h 00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents.

Fait à Saintes,
Le 31/03/2016.

Signatures des associés :

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.



SAS AMB AUDIT ET CONSEILS

Société par Actions Simplifiée au capital de 157 266 Euros

Siège social :

36 Boulevard Guillet Maillet

17100 SAINTES

R.C.S : Saintes 508 510 831

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2015

*Compte annuels 30/09/2015
Certifiés conforme à
l'original*

SARL NAULET ROCA ASSOCIES

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
18, Rue Prudent - BP 50216 - 16007 Angoulême Cedex

☎ : 05.45.95.78.33 - Fax : 05.45.92.16.97 - E. Mail : christophe.naulet@roca-online.fr

Site Internet : www.roca-online.fr

Siret : 52869521600010 APE : 6920Z

Expert Comptable

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Poitou-Charentes-Vendée

Commissaire aux Comptes

Inscrit près la cour d'appel de Bordeaux

Aux associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SAS AMB AUDIT ET CONSEILS tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

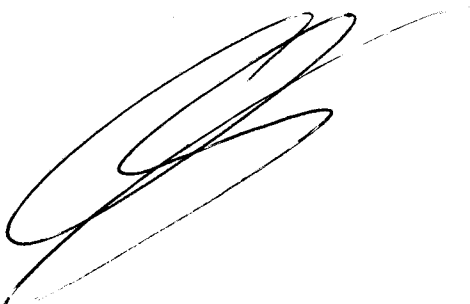
3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Angoulême, le 10 mars 2016

Christophe NAULET
P/ SARL NAULET ROCA ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Désignation de l'entreprise : <u>DURAND ET ASSOCIES ATLANTIQUE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>36 Boulevard Guillet Maillet 17100 SAINTES</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>50851083100011</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>30/09/2015</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	21 966	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	65 638	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	52 363	4 735
Immobilitisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
Autres participations	CU	CV		5	
Créances rattachées à des participations	BB	BC			
Autres titres immobilisés	BD	BE		290	
Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières*	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	144 996 74 329 70 668	
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	520 520	
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	314 620 23 639 290 981	
	Autres créances (3)	BZ	CA	40 163 40 163	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	140 865 140 865	
Disponibilités	CF	CG	52 123 52 123		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 442 1 442		
TOTAL (III)		CJ	549 732	23 639 526 093	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Ecart de conversion actif * (VI)		CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	694 729 1A	97 968 596 761	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilitisations :		Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise DURAND ET ASSOCIES ATLANTIQUENéant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	157 266	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	7 141	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	2 911	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	45 665	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	212 984
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	91 301	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	63 331	
	Dettes fiscales et sociales	DY	122 329	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 992	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	103 825	
	TOTAL (IV)	EC	383 777	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	596 761	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	383 777	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : DURAND ET ASSOCIES ATLANTIQUE						Néant ☐ *			
Exercice N									
France						Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	667 455	FH		FI	667 455	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	667 455	FK		FL	667 455	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	4 240	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	13 975	
	Autres Produits (1) (11)						FQ	97	
Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	685 767	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS	
	Variation de stock (marchandises) *							FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	265 949
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	16 781
	Salaires et traitements *							FY	213 444
	Charges sociales (10)							FZ	95 137
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *					GA	4 119
			- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	14 806	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)							GE	25 546
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	635 782
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	49 986	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)							GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)							GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	
	Différences positives de change							GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO	
Total des produits financiers (V)							GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	172
	Différences négatives de change							GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT	
	Total des charges financières (VI)							GU	172
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	-172	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	49 813	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)Désignation de l'entreprise DURAND ET ASSOCIES ATLANTIQUENéant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 144
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 144
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	50
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	50
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 094
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	5 242
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	686 911
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	641 246
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	45 665
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IJ	
	(9) Dont transferts de charges	IK	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	HX	1 000
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	253
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A3	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
PERTE CREANCE CHARG EXCEP /OP GEST		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PROFIT EXCEPT.DENSHERE		50	
NAULET ROCA ASSOCIES Commissaire aux Comptes BP 50216 - 16007 ANGOULEME			1 144
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



ANNEXE COMPTABLE

DURAND ET ASSOCIES ATLANTIQUE

DU 01/10/2014 au 30/09/2015

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2015 dont le total est de 596 760.85 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 45 665.39 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2014 au 30/09/2015.

Ces comptes annuels ont été établis le 07/12/2015.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Pas de fait marquant sur l'exercice.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2015 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, la loi N° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Pour l'application de ces règlements, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

NAULET ROCA ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
BP 50216 - 16007 ANGOULÈME



ANNEXE COMPTABLE

DURAND ET ASSOCIES ATLANTIQUE

Du 01/10/2014 au 30/09/2015

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 ans
- Matériels informatiques	3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

STOCKS

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

NAULET ROCA ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
BP 50210 - 16007 ANGOULÊME



ANNEXE COMPTABLE

DURAND ET ASSOCIES ATLANTIQUE

Du 01/10/2014 au 30/09/2015

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

FONDS COMMERCIAL

acquis lors de l'apport partiel d'actif à la valeur d'acquisition.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
fonds apporté lors de la const				65 638
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL				65 638
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	65 638			

NAULET ROCA ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
BP 50216 - 17007 ANGOULEME



ANNEXE COMPTABLE

DURAND ET ASSOCIES ATLANTIQUE

Du 01/10/2014 au 30/09/2015

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	87 604	
CORPORELLES	Terrains			
	Sur sol propre			
	Constructions			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		11 746	
	Autres immos corporelles			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau & mobilier informatique		43 341	2 010
FINANCIERES	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	55 088	2 010
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		5	
	Autres titres immobilisés		290	
	Prêts et autres immobilisations financières			
		TOTAL	295	
		TOTAL GENERAL	142 987	2 010

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dével.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		87 604	
CORPORELLES	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Inst. gal. agen. amé. divers			11 746	
	Autres immos corporelles				
	Mat. bureau, inform., mobilier			45 351	
	Emb. récupérables & divers				
FINANCIERES	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL		57 098	
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			5	
	Autres titres immobilisés			290	
	Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL		295	
		TOTAL GENERAL		144 996	
			NAULET ROCA ASSOCIES Commissaire aux Comptes BP 50216 - 16007 ANGOULEME		



ANNEXE COMPTABLE

DURAND ET ASSOCIES ATLANTIQUE

Du 01/10/2014 au 30/09/2015

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	21 803	163		21 966
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outill. industriels					
Inst. générales agencem. aménag.		11 720	26		11 746
Autres immob. corporelles					
Mat. bureau et informatiq., mob.		36 687	3 929		40 617
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	48 407	3 956		52 363
	TOTAL GENERAL	70 210	4 119		74 329

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements	TOTAL						
A. Immob. incorpor.	TOTAL						
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et aménag.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A. Immo. corp.							
Emballages réc. divers							
	TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations							
	TOTAL GÉNÉRAL						
	Total général non ventilé						

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

NAULET ROCA ASSOCIES
Commissaires aux Comptes
BP 50216 - 16007 ANGOULEME



ANNEXE COMPTABLE

DURAND ET ASSOCIES ATLANTIQUE

Du 01/10/2014 au 30/09/2015

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL				

NAULET ROCA ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
BP 50216 - 16007 ANGOULEME



ANNEXE COMPTABLE

DURAND ET ASSOCIES ATLANTIQUE

Du 01/10/2014 au 30/09/2015

TABEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Prov. fiscales implantat. étranger avt 01/01/92				
	Prov. fiscales implantat. étranger apr 01/01/92				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	22 556	14 806	13 723	23 639
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	22 556	14 806	13 723	23 639
	TOTAL GÉNÉRAL	22 556	14 806	13 723	23 639
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		14 806	13 723	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

NAULET ROCA ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
BP 50216 - 16007 ANGOULEME



ANNEXE COMPTABLE

DURAND ET ASSOCIES ATLANTIQUE

DU 01/10/2014 au 30/09/2015

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	38 538	38 538	
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	276 081	276 081	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	126	126	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	14 346	14 346	
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	10 708	10 708	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés	9 891	9 891	
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	5 092	5 092	
	Charges constatées d'avance	1 442	1 442	
TOTAUX		356 225	356 225	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

NAULET ROCA ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
BP 50216 - 16007 ANGOULEME



ANNEXE COMPTABLE

DURAND ET ASSOCIES ATLANTIQUE

Du 01/10/2014 au 30/09/2015

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 442
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL	1 442

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	

NAULET ROCA ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
BP 50216 - 16007 ANGOULEME



ANNEXE COMPTABLE

DURAND ET ASSOCIES ATLANTIQUE

Du 01/10/2014 au 30/09/2015

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	63 331	63 331		
Personnel & comptes rattachés	20 690	20 690		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	40 126	40 126		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	58 519	58 519		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 994	2 994		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	91 301	91 301		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	2 992	2 992		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	103 825	103 825		
TOTAUX	383 777	383 777		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

NAULET ROCA ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
BP 50216 - 16007 ANGOULEME



ANNEXE COMPTABLE

DURAND ET ASSOCIES ATLANTIQUE

Du 01/10/2014 au 30/09/2015

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	103 825
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	103 825

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 100
Dettes fiscales et sociales	33 512
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 800
TOTAL DES CHARGES À PAYER	85 412

NAULET ROCA ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
BP 50216 - 16007 ANGOULEME

ANNEXE COMPTABLE



DURAND ET ASSOCIES ATLANTIQUE

Du 01/10/2014 au 30/09/2015

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2015, le CICE s'élève à 13 413 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

NAULET ROCA ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
BP 50216 - 16007 ANGOULEME



ANNEXE COMPTABLE

DURAND ET ASSOCIES ATLANTIQUE

Du 01/10/2014 au 30/09/2015

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Le montant des IFC n'est pas significatif au 30/09/2012 compte tenu de l'antériorité de la société, de l'ancienneté de l'effectif et de l'âge de l'effectif.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						

TOTAL (1)

	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
Engagements en matière de pensions				

TOTAL

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						

TOTAL

NAULET ROCA ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
BP 50216 - 16007 ANGOULEME

.....

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Dettes garanties

Montant des
sûretés

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

TOTAL

NAULET ROCA ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
BP 50216 - 16007 ANGOULEME